



TME Pharma finalise le financement d'août et publie sa trésorerie

- **TME Pharma a achevé la levée de fonds annoncée le 25 août dernier, recevant 500 k € en espèces le 28 août, en plus des 1,7 M € levés fin mai.**
- **Trésorerie : 2,35 M € à la fin du mois d'août.**
- **TME poursuivra ses efforts pour rendre l'organisation aussi rentable que possible.**
- **Un modèle à faible coût permet à TME d'attirer des financements pour développer de nouvelles thérapies contre le cancer et les maladies oculaires.**
- **L'évaluation de candidats liés aux cryptomonnaies se poursuit, sans exposition actuelle.**

Berlin, Allemagne, 1 septembre 2025, 8h00 CEST – TME Pharma N.V. (Euronext Growth Paris : ALTME), société de biotechnologie en phase clinique spécialisée dans le développement de thérapies novatrices contre le cancer et les maladies oculaires, a le plaisir d'annoncer que l'opération annoncée le 25 août dernier est désormais finalisée avec la réception de 500 k € en espèces le 28 août. La trésorerie de TME Pharma s'élève ainsi à 2,35 M €, témoignant des bons résultats de la nouvelle organisation à moindre coût.

Maintenant que TME Pharma a mis en œuvre le modèle de base de coûts réduits, elle sera mieux à même d'attirer des partenaires pour le développement de nouvelles thérapies contre le cancer et les maladies oculaires. TME Pharma nourrit toujours de grandes attentes pour ses programmes NOX-A12 et NOX-E36. TME Pharma continuera d'informer les marchés des progrès réalisés.

Le PDG, Diede van den Ouden, continuera d'utiliser son expérience et son expertise pour mettre en œuvre la stratégie d'investissement de trésorerie de la société, afin d'équilibrer correctement le risque et le rendement et d'obtenir des résultats optimaux pour les actionnaires. TME Pharma poursuit la recherche de candidats appropriés liés aux cryptomonnaies pour sa stratégie d'investissement, mais ne possède actuellement aucune exposition aux crypto-actifs.

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

TME Pharma NV

Diede van den Ouden, PDG

ir@tmepharma.com

À propos de TME Pharma

TME Pharma est une société de biotechnologie au stade clinique spécialisée dans le développement de thérapies innovantes contre le cancer et les maladies oculaires. Ses composés phares ont été conçus pour agir sur le microenvironnement tumoral (TME) et le cycle immunitaire du cancer en brisant les barrières de protection tumorale contre le système immunitaire et en bloquant la réparation tumorale. Les deux principaux actifs de la société sont :

- NOX-A12 (olaptedesed pegol, un aptamère L-ARN anti-CXCL12), qui est actuellement étudié (essai clinique GLORIA de phase 1/2) chez des patients atteints d'un cancer du cerveau nouvellement diagnostiqué qui ne bénéficieront pas cliniquement d'une chimiothérapie standard. La FDA américaine et le BfArM allemand ont approuvé la conception d'un essai randomisé de phase 2 dans le glioblastome, et *TME Pharma* a obtenu la désignation Fast Track de la FDA pour NOX-A12 en association avec la radiothérapie et le bevacizumab pour une utilisation dans le traitement du cancer du cerveau agressif de l'adulte, le glioblastome. NOX-A12 en association avec la radiothérapie avait également précédemment reçu la désignation de médicament orphelin (ODD) pour le glioblastome aux États-Unis et le gliome en Europe.
- NOX-E36 (emapticap pegol, aptamère L-ARN inhibant CCL2 et les chimiokines apparentées), qui est en cours d'évaluation dans les maladies ophtalmiques avec un besoin élevé de thérapies bien tolérées avec un effet antifibrotique.

Sous la direction de son nouveau PDG, Dieder van den Ouden, arrivé en juin 2025, l'entreprise entreprend actuellement une restructuration stratégique visant à dégager les ressources financières nécessaires à la valorisation du NOX-A12 et du NOX-E36. Ces mesures comprennent :

- Lever des fonds auprès de sources alternatives (1,7 million d'euros levés en mai 2025, dont 500 000 euros auprès du nouveau PDG)
- Rechercher des opportunités commerciales stables et génératrices de trésorerie pour obtenir un flux de trésorerie opérationnel positif au niveau de la société holding
- Effet de levier impôt reports de pertes
- Obtenir une exposition aux actifs numériques via un compte de courtage cryptographique nouvellement créé

Vous trouverez de plus amples informations sur : www.tmepharma.com.

À propos de l'étude GLORIA

GLORIA (NCT04121455) est *TME* Étude de phase 1/2 à dose croissante de NOX-A12 en association avec la radiothérapie chez des patients atteints d'un glioblastome (cancer du cerveau) partiellement ou non réséqué et traité en première intention avec un promoteur MGMT non méthylé (résistant à la chimiothérapie standard). GLORIA évalue plus en détail la sécurité et l'efficacité de NOX-A12 dans le bras d'expansion où NOX-A12 est associé à la radiothérapie et au bevacizumab.

À propos de l'étude OPTIMUS

OPTIMUS (NCT04901741) est *TME* Étude de phase 2 ouverte à deux bras prévue par *Pharma sur NOX-A12 associé au pembrolizumab et à l'irinotécan nanoliposomal /5-FU/leucovorine ou à la gemcitabine/nab-paclitaxel* chez des patients atteints d'un cancer du pancréas métastatique stable en microsatellites.

Clause de non-responsabilité

Les traductions de tout communiqué de presse dans des langues autres que l'anglais sont uniquement destinées à faciliter la lecture aux lecteurs non anglophones. La société s'est efforcée de fournir une traduction fidèle du texte original en anglais, mais en raison des nuances de traduction dans d'autres langues, de légères différences peuvent exister. Ce communiqué de presse contient certaines

informations contenant des « énoncés prospectifs ». Ces énoncés prospectifs sont fondés sur les attentes actuelles de *TME Pharma* et sont sujets à des incertitudes, des risques et des hypothèses inhérents difficiles à prévoir. Les facteurs susceptibles d'entraîner des résultats réels différents comprennent, sans s'y limiter, les risques inhérents au développement de médicaments oncologiques, y compris les essais cliniques et le calendrier de mise en œuvre de *TME*. Capacité de *l'industrie pharmaceutique* à obtenir les autorisations réglementaires pour le NOX-A12 ainsi que pour tout autre candidat-médicament. Les énoncés prospectifs contenus dans ce communiqué sont valables à la date de la présente annonce, et *TME Pharma* décline toute responsabilité quant à leur mise à jour, sauf si la loi l'exige.